

Département de la Moselle
Arrondissement de Sarrebourg

Séance n° 7-2023

COMMUNE DE NIDERVILLER

Conseillers élus : 15
en exercice : 13
Membres présents : 10
Membres absents : 3
Procuration : 2

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 28 novembre 2023
à 19 heures 30**

Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 23 novembre 2023 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL – Maire

Membres présents :

MM Fabien HENRY - Mathieu POIROT - Mme Mylène FAUL – MM Gérard MICHEL - Mme Marie-Françoise CHIROL GINETTI – MM. Philippe PIERRON - Frédéric SCHERRER - - Mmes Marine FRISSON - Marjorie ZIMMERMANN

Absents excusés : Mme Audrey FROEHLICH donne procuration à Mme Mylène FAUL - M. Yannis BLAISE donne procuration à M. Frédéric SCHERRER

Absent : Damien GUENAIRE

Quorum : ATTEINT

Secrétaire de séance désignée par vote : Mylène FAUL désignée à l'unanimité

DCM n° 2023D2811-02

Objet : Vote des subventions aux associations pour l'année 2023

Madame La Maire propose le vote d'attribution des subventions allouées aux diverses associations pour l'exercice 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le versement des subventions suivantes :

<u>Associations communales :</u>	<u>Montant</u>
Don du Sang	300 €
Foyer	300 €
APN	300 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	300 €

Ces montants sont inscrits au compte 65748 du budget primitif 2023.

Pour extrait conforme, délibération notifiée et rendue exécutoire, par transmission à la Sous-Préfecture, le 28 novembre 2023.

La Maire,
Marie-Véronique BUSCHEL

